



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lorient, le 30 MAI 2023

Service aménagement mer et littoral
Unité domaine public maritime
Affaire suivie par : laurent Pelletier
Tél : 02 97 64 85 98
Mél : laurent.pelletier@morbihan.gouv.fr

ch. n° : 23-386

**Le directeur départemental des territoires
et de la mer du Morbihan**

à

Monsieur le représentant du Préfet Maritime de
l'Atlantique
1, Boulevard Adolphe Pierre
56 100 Lorient

OBJET : Commune de Carnac
Extension sur l'anse du Pô de la zone de mouillages et d'équipements légers
Demande d'autorisation

P. J. Demande d'autorisation du 25/05/2023

Je vous transmets, pour avis, une demande émanant de l'association « les amis du rivage » qui sollicite une extension de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime (DPM) pour la zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) qui lui a été accordée en date du 17/11/2016 afin d'assurer la gestion sur l'anse du Pô.

Lors de la consultation administrative en date 12/06/2016, vos services avaient émis un avis favorable sur la globalité du projet. Cependant, compte tenu des contraintes environnementales présentes dans l'anse du Pô, il n'a pas été possible aux services de l'Etat de transférer la ZMEL du Pô à l'association sans au préalable avoir réalisé des inventaires.

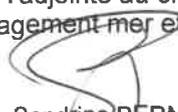
Le dossier présenté tient compte des inventaires réalisés et permet de minimiser l'impact sur l'avifaune et de ne pas porter atteinte aux herbiers de zostères présents.

Le nombre de mouillages sur le ZMEL de Carnac passera de 254 à 280 postes de mouillages (dont 5 plates).

L'autorisation sera délivrée pour une durée de **8 ans à compter du 1/1/2024** (échéance 31/12/2031).

En conséquence, je vous demande de bien vouloir me communiquer votre avis pour cette demande.

Pour le directeur départemental des Territoires
et de la Mer, l'adjointe au chef du service
aménagement mer et littoral


Sandrine PERNET

Demande d'extension de la zone
de mouillages et d'équipements légers de Carnac sur l'anse du Pô,
commune de Carnac de la zone

Au profit de l'association "les amis du rivage"

AVIS CONFORME

- AVIS FAVORABLE
 AVIS FAVORABLE AVEC RESERVES
 AVIS DEFAVORABLE

RESERVES ou OBSERVATIONS* (le cas échéant)

Fait à Lorient, le 31 mai 2023

Pour le Préfet Maritime de l'Atlantique
Le Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Morbihan,
délégué à la mer et au littoral
L'Administrateur en chef de 1^{er} classe
des affaires maritimes



Jean-Pascal DEVIS